Archives parlementaires

Adresse de la société populaire d'Orléans (Loiret), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Orléans (Loiret), lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 167;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19719_t1_0167_0000_3

Fichier pdf généré le 15/07/2019

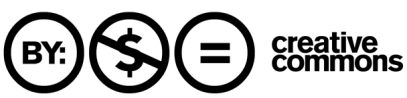

abattu, nous leur apprendront que la terreur n'est plus à l'ordre du jour.

Législateurs, achevés votre sublime ouvrage, fondés la République sur les bases inébranlables de la vérité et de la raison, que le crime soit puni, que la vertu soit honorée, que les fripons soyent flétris, que les bons citoyens respirent et que la patrie souriant à l'union intime de ses enfans, appelle tous les français au bonheur d'être frères, nous respectons les loix, nous sommes entièrement dévoués à la Représentation nationale, seul centre de gouvernement, seul point de ralliement de tous les amis de l'ordre et de la prospérité publique.

Les citoyens qui composent cette société se sont jusqu'à ce jour rendus utiles à la patrie autant qu'il leur a été possible, tant par leur désir qu'autrement, ils ont ouvert entre eux une souscription pour l'armement d'un vaisseau.

Cette souscription a produit la somme de sept cent soixante deux livres dix sols, ils vous la font passer espérant que vous voudrés bien recevoir cette petite offrande.

Salut et fraternité.

Suivent 21 signatures.

[*La société populaire de Valençay au président de la Convention nationale, Valençay, le 17 brumaire an III*] (75)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyen,

Tu trouveras ci-inclus une adresse à la Convention avec une quittance du directeur du bureau de la poste de Valançay d'une somme de sept cent soixante deux livres dix sols, compris le port de ladite somme. Tu voudras bien faire agreer cette petitte somme pour contribuer à l'armement d'un vaisseau à la Convention, tu rendras service à notre société.

Salut et fraternité.

Signé, PICARD,
huissier membre de ladite société.

[*Le directeur des postes du bureau de Valençay, Valençay, le 17 brumaire an III*] (76)

Envoy du 17 brumaire, l'an 3ème de la République française une et indivisible.

Je soussigné directeur des postes, reconnais avoir reçu des citoyens de la société populaire de Vallançay, la somme de sept cent vingt six livres pour être remis à la Convention à Paris. Je promets de la faire passer par les premiers ordinaires au bureau où elle doit être payée, franche de port, le droit de port qui étoit dû, ayant été perçu.

A Vallançay, le 17 brumaire l'an 3ème de la République française une et indivisible.

Signé, MOREAU.

(75) C 327 (2), pl. 1443, p. 9[2].
(76) C 327 (2), pl. 1443, p. 10.

27

Des citoyens membres de la société populaire d'Orléans [Loiret] **félicitent la Convention nationale sur les mesures sages et énergiques qu'elle a prises pour ramener l'ordre dans le moment où les malveillans sembloient faire craindre la guerre civile. Ils l'invitent à ne pas confondre les bons avec les méchans, à punir sévèrement les uns, et à protéger les autres.**

Mention honorable, insertion au bulletin (77).

[*Les citoyens de la société populaire d'Orléans à la Convention nationale, Orléans, le 25 brumaire an III*] (78)

Citoyens représentans,

Des événements sembloient annoncer la guerre civile, les comités de gouvernement prennent des mesures sages et vigoureuses pour rétablir l'ordre et la tranquilité dans une commune qui tant de fois a mérité de la Patrie ; et grâce à vos soins paternels la chose publique a été sauvée.

Oui, Législateurs, nous sommes convaincus de votre décret pour les sociétés populaires : ce quelles ont fait de grand et de sublime pour la Révolution ne sortira jamais de notre mémoire, et vous ne ferez pas expier à une société en masse les crimes de quelques individus.

Épurez celles qui voudroient s'élever au-dessus du gouvernement, faites triompher la justice, séparez le crime d'avec la vertu ; jamais l'intrigue ne put s'allier à la bonne foi ; développez sur les coupables toute l'énergie dans vous êtes susceptibles. Ce grand exemple de sévérité ralliera tous les français aux vrais principes que nous aurons tous de défendre jusqu'à la mort.

Vive la République.

Vive la Convention nationale.

Suivent 72 signatures.

28

Les membres composant le conseil-général de la commune de Réalville, district de Montauban, département du Lot, félicitent la Convention sur son adresse au peuple français, qu'ils regardent comme le soleil de la justice qui vient de luire sur eux et sur toute la France ; ils emploient leurs premiers momens de liberté pour crier à *bas tous les intrigans, vive la Convention !* Ils félicitent aussi la Convention d'avoir décerné les honneurs du Panthéon à l'immortel J.-J. Rousseau.

(77) *P.-V.*, L, 99-100.
(78) C 328 (2), pl. 1455, p. 11. *Bull.*, 6 frim. (suppl.).

Persée creative commons